

CHAPITRE VI

CONCEVOIR L'ESPACE

Ignorance ou négligence des différents acteurs

L'habitat est par définition le mode de logement et d'encrage géographique d'une société humaine. A travers l'histoire, le logement dans les sociétés civilisées et par ses spécificités a toujours été la traduction de l'ensemble des mesures visant à permettre aux populations de se loger, dans des conditions de confort correspondant aux normes sociales courantes. Le logement est également un facteur d'intégration et de reconnaissance sociale, il a aussi une importance économique non négligeable, puisqu'il constitue la forme la plus élémentaire d'investissement des ménages.

Etant donné que l'habitat peut être défini comme étant le fruit d'efforts et de réflexions des concepteurs qui tiennent compte des réalités géographiques, physiques et humaines, on peut noter que les différences qui existent dans les différents modes d'habitat à travers le monde, ne font que traduire les différences entre les cultures et les civilisations.

Dans la société rurale ancienne, l'habitant lui-même concevait sa maison et son environnement, autrement dit, son habitat, tenant compte de tous les facteurs physiques et humains qui caractérisent sa société et son environnement.

Aujourd'hui, trois auteurs différents interviennent dans la production de cet habitat rural dans les zones semi-arides, à l'instar des différentes régions en Algérie ; les concepteurs, les décideurs et les usagers eux-mêmes. Il est vraiment intéressant d'avoir plusieurs acteurs penchés sur la question de l'habitat et du logement, néanmoins serait-il possible de voir un habitat naître des efforts **réunis** de ces différents acteurs ? Un habitat qui se conçoit dans la zone d'interférences de leurs efforts multiples ? Un habitat qui les satisfait tous ?

I- CE QUE LE CONCEPTEUR IGNORAIT OU NEGLIGEAIT:

Hassan FATHY, parle dans son ouvrage « Construire avec le peuple », de son expérience avec les habitants du village égyptien « Gournia ». Il insiste à travers cet exemple sur la prise en compte du mode de vie des habitants, de leurs traditions, de leurs aspirations, et même des matériaux de construction utilisés dans la construction. Selon lui, il faut traduire tous ces éléments en un produit satisfaisant ayant plus d'avantages pour le « futur habitant » que de contraintes et d'essayer de tailler « la future habitation » sur les mesures de ce « futur habitant ».

Tout se passe comme si les décisions volontaristes portées sur la projection des nouveaux quartiers ou cités d'habitation en Algérie, avec leur cachet relativement moderne par rapport à ce qui existait dans les campagnes, permettaient l'ouverture pour les populations villageoises, voire sahariennes sur un nouveau mode de vie. Ainsi, on pouvait les mener vers une nouvelle vie et une nouvelle vision des espaces, en les incitant à adopter des pratiques sociales et à se débarrasser de certaines autres. Mais ce volontarisme s'est confronté en réalité à une résistance spontanée des habitants, une résistance dictée par leur expérience vécue, par les éléments identitaires de leur structure socioculturelle. Cette résistance s'est traduite sur le terrain à travers des modifications par lesquelles ces derniers ont toujours cherché à sauvegarder le minimum de leurs coutumes. En sous-entendant que « C'est l'homme qui produit l'espace et non pas l'espace qui produit l'homme », les résultats de l'enquête nous prouvent que, si 50% des transformations au niveau architectural des habitations ont des rapports directs avec la taille de la famille, le reste des cas est lié à d'autres motifs.

Ces usagers confirment par leurs comportements à l'égard du nouveau cadre bâti, la formule de Claudine CHAULET : « Les maisons varient avec les structures sociales et les cultures dont elles sont les conditions de maintien et de renouvellement, de reproduction ». (C. CHAULET, 1973). Cela ne veut tout de même pas dire que cette résistance exclut toute possibilité d'orienter les

modifications futures vers les aspects modernes et non pas dans le sens du retour vers les anciens.

II- CE QUE LE DECIDEUR IGNORAIT OU NEGLIGEAIT :

Depuis la naissance du nouveau Lichana, des barrières sociales infranchissables ont été mises entre le citoyen et les autorités locales.

L'avis des populations sur les formes de leurs futures cellules d'habitation, et sur l'organisation des espaces n'intéressait souvent pas les concepteurs, ce phénomène paraît généralisé à travers tout le pays.

D'autant plus que dans les habitations du cadre d'étude récemment construites, la taille relativement importante de la famille n'a pas été sérieusement prise en considération dans la conception architecturale des maisons. Les données statistiques ont toujours clamé que la taille moyenne de la famille algérienne est d'un peu plus de 7 personnes. La taille d'une famille rurale est souvent encore plus importante.

Une enquête sur terrain, faisant partie d'étude pluridisciplinaire portant sur la réalisation d'un village solaire dans la région de M'sila durant l'année 1979, a révélé que « la famille moyenne algérienne avait à cette époque (année 70), une taille de 7.4 personnes : soit le père, la mère et 5 à 6 enfants. Dans cette population, plus du tiers (36%) des chefs de familles déclarent un nombre de 6 à 9 enfants, tandis qu'un peu plus du quart (28.3%) des chefs de familles donnent un nombre de 3 à 5 enfants, les couples ayant moins de 3 enfants sont moins importants encore (18.7%), les couples ayant plus de 9 enfants sont les moins importants (10%) ». (F.BENATIA, M.BOUTENFOUCHET, et L.ICHEBOUDEN, 1980).

L'intimité de la famille rurale traditionnelle n'a pas eu sa part dans la conception des espaces. Nous savons tous que « s'ouvrir sur l'extérieur, c'est ouvrir l'extérieur sur soi même ». L'ouverture de la maison sur l'extérieur, sans laisser à l'habitant la

possibilité de l'introvertir comme dans les maisons du M'zab, faute d'espace, met le propriétaire entre le marteau d'accepter la situation présente au détriment de ses traditions et

l'enclume d'effectuer des modifications au détriment de l'image de sa maison et de l'agglomération en général (le cas des murs de clôture élevés, parfois dépassant la hauteur des fenêtres, causant une fermeture visuelle absolue). Ou bien le propriétaire est amené à avoir des pratiques vis-à-vis de l'espace souvent incompréhensibles (le cas des balcons construits et peu utilisés).



Photo 13 : Mur de clôture élevé par le Propriétaire de la maison.

Cliché : auteur (2005)

III- CE QUE L'USAGER IGNORAIT OU NEGLIGEAIT :

Aspirer à un mode de vie épanoui et moderne de la part des habitants de l'agglomération de Lichana est très légitime et compréhensible. Au fond d'eux, ces derniers cherchaient une vie plus facile, plus décente et plus moderne. C'est vrai qu'après la catastrophe, les habitants du ksar ne cherchaient qu'un « abri », néanmoins, dans leurs esprits, il existait déjà un prototype de maison décente. Alors, la seule chose qu'ils avaient à faire, c'était de comparer ce que l'Etat leur propose avec ce qu'ils avaient envie de voir et d'avoir. Bien entendu, les règlements d'urbanisme, les textes juridiques régissant le domaine de la construction ne leur disaient rien. Parfois, la distinction entre l'espace intérieur et l'espace extérieur ne

leur était pas claire, les carences repérées par l'utilisateur ne signifiaient pour lui que l'inconscience de l'Etat ou l'incompétence du concepteur.

De là, la fièvre de modification a commencé à se généraliser. Partant de l'intérieur, en élargissant parfois un espace au détriment d'un autre contigu ou en le supprimant carrément, jusqu'à l'extension spatiale extérieure.

L'élargissement des espaces n'était pas la seule opération de modification constatée à l'intérieur des maisons, on remarque également le changement de l'emplacement de certaines portes, la suppression de certaines ouvertures, etc.



A l'extérieur des habitations, la première grande opération de modification était l'appropriation de l'espace extérieur immédiat (photo 13).

Photo 14 : Appropriation d'un espace extérieur immédiat

Cliché : auteur (2005)

Un grillage est suffisant pour délimiter la surface appropriée, et par la suite, celle-ci devient un jardin ou une cour extérieure (planche N° 4).

Un autre aspect de changement du cadre bâti réside dans l'extension de l'espace existant par la construction d'un mur à l'extérieur de la maison tout en couvrant parfois l'espace produit.

Un autre cas de figure consiste à construire des murs de clôture comme écrans visuels aux regards indiscrets des passants. Cela était fait dans le but de procurer une certaine intimité à la famille.

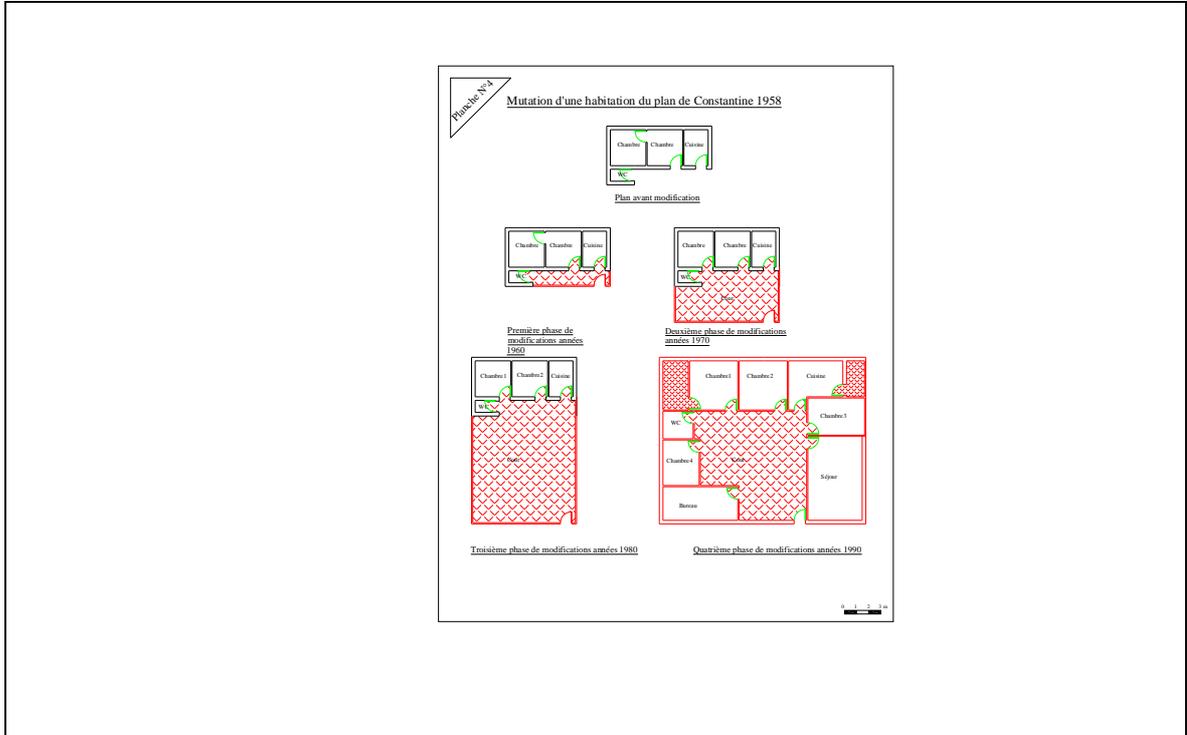


PLANCHE 4

CONCLUSION

La réglementation technique dans le domaine de la construction et de l'urbanisme, actuellement en vigueur en Algérie, est un héritage de l'administration coloniale, elle est constituée dans son ensemble de normes étrangères, voire françaises.

Dans le domaine de la construction surtout en relation avec le climat, nous pouvons affirmer qu'il n'existe, à ce jour aucune réglementation technique en la matière. Devant ce vide de la réglementation et du contrôle technique et du fait de la crise de logement, nous avons assisté, au cours des deux décennies 1970-1990, à une importation massive et irréfléchie de modèles industrialisés à forte consommation énergétique et insuffisamment maîtrisés. Cette tentative de transplantation d'un type de construction conçu pour d'autres latitudes, dans nos régions, aux caractéristiques climatiques spécifiques (Sahara) s'est heurtée à un phénomène de rejet très fort. Les conditions d'habitabilité dans ces maisons « importées » sont insupportables, que les habitants des zones rurales leur préfèrent parfois la vie sous la tente traditionnelle installée au milieu de la cour.

En plus de cette réglementation « importée » nous assistons à un absentéisme flagrant de l'Etat représenté par les organismes de contrôle et de suivi, s'ajoute à cela, l'insouciance grave des concepteurs (Architectes), ainsi l'inconscience des usagers.